

# Introduction générale à la comptabilité financière : le langage du monde des affaires

La comptabilité constitue un langage, le langage du monde des affaires, qui possède ses conventions propres. La comptabilité présente une faculté d'adaptation inégalée aux situations managériales les plus diverses ; elle dispose d'un choix de « comptes » pratiquement illimité, les créant ou les adaptant à la mesure des besoins. La souplesse est dans l'instrument, mais la technologie est immuable : débit – crédit, comme dans tout langage.

La section 1 présente les premiers éléments à prendre en compte dans l'établissement des états financiers que sont le bilan et le compte de résultat.

La section 2 décrit brièvement le système d'enregistrement comptable en se basant sur un *casus* simplifié, et donc incomplet par nature.

Quant à la section 3, elle aborde la question des « travaux comptables » de fin d'exercice, ce qui conduit à l'élaboration d'états financiers quelque peu plus réalistes.

## I. Les états financiers : une première étape

### I.1. Bilan

Pour comprendre le bilan tel qu'il est appréhendé par la comptabilité à partie double, il est indispensable de reprendre une définition abrupte et dépouillée.

Le bilan est, pour une entreprise, l'état à une date donnée de ses éléments actifs, de ses éléments passifs et de leur différence, qui correspond aux capitaux propres. Les éléments actifs, dans cette optique bilantielle, sont l'ensemble de tous les éléments du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entreprise, tandis que les éléments passifs sont, systématiquement, l'ensemble de tous les éléments du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entreprise<sup>1</sup>.

Cette définition est porteuse de nombreuses informations. Tout d'abord, elle indique que la finalité de la comptabilité est essentiellement économique. Celle-ci a en effet pour but de fournir des informations utiles aux utilisateurs qui sont concernés par la gestion et le contrôle de l'entreprise, indépendamment de la forme juridique de cette dernière.

Ensuite, la définition met l'accent sur le fait que le bilan constate un état à un moment donné. L'optique choisie est donc instantanée, statique, « photographique ». Les règles

1. LASSÈGUE P., *Gestion de l'entreprise et comptabilité*, Paris, Dalloz, 11<sup>e</sup> éd., 1996.

## 2 Les normes IAS-IFRS

du jeu sont posées : le bilan s'attache à des valeurs de stocks et non à des flux. Il mesure l'état de l'ensemble des éléments actifs et passifs d'une entreprise. Le troisième élément mesuré, à savoir les capitaux propres – ce que nous appellerons par la suite « situation nette » –, est en effet la résultante des deux autres, grâce à l'identité fondamentale :

$$\text{Éléments actifs} - \text{Éléments passifs} = \text{Capitaux propres.}$$

La seconde partie de la définition identifie les éléments actifs et les éléments passifs, ce qui permet de réécrire l'équation :

$$\text{Éléments du patrimoine à valeur économique positive} - \text{Éléments du patrimoine à valeur économique négative} = \text{Capitaux propres.}$$

Cette nouvelle formulation nous amène à une notion indispensable pour appréhender le bilan : le patrimoine. Le patrimoine d'une entreprise est donc un ensemble d'éléments, les uns à valeur économique positive (les avoirs et droits que l'entreprise contrôle), les autres à valeur économique négative (les dettes ou obligations actuelles de l'entreprise).

Si tous ces éléments ont une valeur économique, c'est donc que cette dernière peut être appréciée : nous rencontrons une première caractéristique du patrimoine, qui est de n'être constitué que d'éléments évaluables en unités monétaires. Cela nous permet de réécrire l'égalité précédente en termes plus concrets :

$$\text{Ensemble des avoirs et droits évaluables} - \text{Ensemble des dettes évaluables} \\ = \text{Capitaux propres.}$$

Ce qui revient, en termes comptables, à :

$$\text{Actifs} - \text{Dettes} = \text{Capitaux propres} = \text{Situation nette.}$$

Nous sommes donc en possession d'une définition comptable du bilan. À partir de cette définition et des développements qui ont permis de la proposer, il nous faut remarquer que deux exigences, directement liées à la mesure du patrimoine, définissent le champ d'observation de la comptabilité : l'entité comptable et l'unité de mesure monétaire.

- *Entité comptable* : chaque entreprise, qu'elle soit individuelle ou sociétaire, doit être considérée comme une « entité » bien distincte de ses propriétaires, de ses dirigeants et de ses partenaires économiques.
- *Unité de mesure monétaire* : l'unité monétaire représente l'instrument de mesure unique et unificateur. Tous les éléments du patrimoine ainsi que les mouvements qui le modifient sont mesurés en euros.

### 1.1.1 Exemple : l'entreprise PAM SA

Pour une première prise de contact avec la comptabilité financière et les états financiers, envisageons une entreprise établie sous forme de société anonyme : PAM SA. Tout d'abord, nous considérons la situation patrimoniale de PAM SA à un moment donné, à savoir au 30/09/N, dans un tableau énumératif<sup>2</sup>. Les éléments qui figurent dans ce tableau sont de deux natures : les avoirs et droits que l'entreprise contrôle et les dettes qui lui incombent.

2. Il est supposé dans l'exemple que l'entreprise PAM SA s'est mise sous forme de société et que les associés ont contribué à sa constitution par différents apports.

**Tableau 0.1 – Description du patrimoine de PAM SA au 30/09/N (en milliers d’euros)**

<b>Avoirs et droits</b>	Terrains et constructions	4 000
	Matériel de transport	1 000
	Titres de participation	1 000
	Stocks de marchandises	600
	Clients	800
	Banque	400
	Caisse	200
	<b>Total</b>	<b>8 000</b>
<b>Dettes</b>	Dette bancaire à long terme	1 500
	Dette bancaire à court terme	700
	Fournisseurs	1 300
	<b>Total</b>	<b>3 500</b>

Il ressort que :

$$\text{Situation nette} = \text{Actifs} - \text{Dettes} = 8\,000 - 3\,500 = 4\,500.$$

Cette entreprise a été constituée par des associés qui ont fait des apports, dont certains sont en nature. L’un des associés, par exemple, a mis à disposition de l’entreprise un stock de marchandises (600), des créances sur clients (800), mais aussi des dettes envers des fournisseurs (1 300). D’un point de vue comptable, la valeur nette de son apport est donc de 100 : ce montant correspond à sa participation dans le capital propre de la société. La participation des autres associés s’élève à 4 400.

À partir de la situation patrimoniale, il est possible de construire un autre tableau, à deux colonnes, reprenant les mêmes informations. Ce tableau est le « bilan » : il apparaît sous la forme d’un diptyque dont les deux volets se trouvent en équilibre arithmétique. Conventionnellement, la colonne de gauche – l’« actif » – rassemble les avoirs de l’entreprise et les droits qu’elle détient ; la colonne de droite – le « passif » – se décompose en capitaux propres et dettes de l’entreprise contractées envers les tiers.

Le bilan de l’entreprise PAM SA se présente comme suit :

**Tableau 0.2 – Bilan de PAM SA au 30/09/N (en milliers d’euros)**

<b>Actif</b>		<b>Passif</b>	
Terrains et constructions	4 000	Situation nette	4 500
Matériel de transport	1 000	Dette bancaire à long terme	1 500
Titres de participation	1 000	Dette bancaire à court terme	700
Stocks de marchandises	600	Fournisseurs	1 300
Clients	800		
Banque	400		
Caisse	200		
	<u>8 000</u>		<u>8 000</u>

### 1.1.2 Principes comptables I

L'élaboration du bilan est fondée sur un certain nombre de principes comptables. Ces principes sont :

- *la continuité de l'exploitation* : l'entité comptable a un horizon de vie indéfini. On fait l'hypothèse suivant laquelle l'entité est en situation de continuité et poursuivra ses activités dans un avenir prévisible. Du point de vue du bilan, l'application de ce principe se marque par un classement de ses éléments qui ne doit rien au hasard. Ainsi, les actifs sont classés en fonction de leur durée de vie présumée et non de celle de l'entreprise, tandis que les dettes sont classées d'après leur échéance. Par ailleurs, bien que la vie d'une entreprise se déroule continûment dans le temps, la production des documents comptables est marquée par des ruptures, c'est-à-dire des moments où l'on fait le point de la situation. Le moyen le plus simple de déterminer ces moments est de découper le temps en périodes d'égale durée : les années, appelées « exercices comptables » ;
- *la partie double* : le passif du bilan peut être considéré comme des ressources qui ont été mises à la disposition de l'entreprise. La signification de l'actif est alors immédiate : ses rubriques nous montrent la manière dont l'entreprise a disposé de ses ressources. Il s'ensuit que les deux identités suivantes :

$$\text{Actif (emplois des ressources)} = \text{Passif (ressources)}$$

$$\text{Actifs} = \text{Situation nette} + \text{Dettes}$$

sont équivalentes et se vérifient à tout instant, y compris lorsque le comptable enregistre les modifications bilantielles occasionnées par les opérations de l'entreprise. C'est là le fondement du principe de la partie double qui peut s'énoncer de la façon suivante :

« Tout mouvement affectant un élément quelconque du bilan est nécessairement accompagné d'un mouvement inverse et de même importance sur un ou plusieurs autres éléments, de telle sorte que l'équation : Actifs – (Situation nette + Dettes) = 0 reste toujours vérifiée<sup>3</sup> » ;

- *l'évaluation au coût historique* : la convention d'évaluation des éléments du bilan la plus communément adoptée est celle du coût historique. Il s'agit de la valeur d'acquisition, exprimée en unités monétaires de l'époque à laquelle l'entreprise a introduit l'élément dans son patrimoine. On verra par la suite que cette convention est habituellement combinée avec d'autres conventions d'évaluation ;
- *la non-compensation* : en vertu de ce principe, il ne peut y avoir aucune compensation entre des éléments de l'actif et des éléments du passif. Cette exigence de divulguer intégralement les informations comptables est une règle technique destinée à préserver le caractère complet de la description des opérations. Ainsi, dans l'exemple, nous nous interdisons de compenser le poste d'actif « Banque » avec le poste du passif « Dette bancaire à court terme », ce qui nous permettrait pourtant d'établir la position nette à court terme de l'entreprise vis-à-vis des établissements de crédit.

3. CIBERT A., *Comptabilité générale*, Paris, Dunod, 1983, p. 13.

### 1.1.3 Effet des transactions sur le bilan : PAM SA du 01/10 au 31/12/N

Le bilan présenté dans le tableau 0.2 dresse la situation patrimoniale de PAM SA au 30/09/N. La vie de toute entreprise est émaillée d'une série d'événements, qui se présentent sous la forme d'opérations se répercutant sur son patrimoine. La comptabilité doit suivre cette évolution et l'on peut, pour ce faire, modifier le bilan après chaque opération ; bien évidemment, notre démarche est ici purement pédagogique.

Supposons que, pendant les trois derniers mois de l'année N, l'entreprise PAM SA a effectué les opérations suivantes (en milliers d'euros) :

- a. achat de marchandises au comptant : 50 ;
- b. achat à crédit de matériel de transport : 1 000 ;
- c. décision de rembourser en février N + 1 (exercice comptable suivant) la moitié de la dette bancaire à long terme : 750 ;
- d. remboursement par banque d'une partie de la dette au fournisseur de matériel de transport : 200 ;
- e. achat d'un hangar : 1 000, un dixième étant payé par banque : 100, le solde étant financé par un crédit bancaire à long terme : 900 ;
- f. nouveaux apports des associés, versés en banque : 500.

Analysons l'impact de chacune de ces transactions sur le bilan.

#### Tableau 0.3 – Opération a : Achat de marchandises au comptant (50)

*Analyse* : Augmentation de l'élément actif « Stocks de marchandises » (+ 50), accompagnée d'une diminution de l'élément actif « Caisse » (– 50).

*Traduction bilantielle* :

Actif		Passif	
Terrains et constructions	4 000	Situation nette	4 500
Matériel de transport	1 000	Dette bancaire à long terme	1 500
Titres de participation	1 000	Dette bancaire à court terme	700
Stocks de marchandises	<b>650</b>	Fournisseurs	1 300
Clients	800		
Banque	400		
Caisse	<b>150</b>		
	<hr/> 8 000		<hr/> 8 000

## 6 Les normes IAS-IFRS

**Tableau 0.4 – Opération b : Achat à crédit de matériel de transport (1 000)**

*Analyse* : Augmentation de l'élément actif « Matériel de transport » (+ 1 000), accompagnée d'une augmentation de l'élément passif « Fournisseurs » (+ 1 000).

*Traduction bilantielle* :

Actif		Passif	
Terrains et constructions	4 000	Situation nette	4 500
Matériel de transport	<b>2 000</b>	Dette bancaire à long terme	1 500
Titres de participation	1 000	Dette bancaire à court terme	700
Stocks de marchandises	650	Fournisseurs	<b>2 300</b>
Clients	800		
Banque	400		
Caisse	150		
	9 000		9 000

**Tableau 0.5 – Opération c : Transformation de la moitié de la dette bancaire à long terme (750) en dette bancaire à court terme, du fait qu'elle vient à échéance l'exercice comptable suivant**

*Analyse* : Augmentation de l'élément passif « Dette bancaire à court terme » (+ 750), accompagnée d'une diminution de l'élément passif « Dette bancaire à long terme » (– 750).

*Traduction bilantielle* :

Actif		Passif	
Terrains et constructions	4 000	Situation nette	4 500
Matériel de transport	2 000	Dette bancaire à long terme	<b>750</b>
Titres de participation	1 000	Dette bancaire à court terme <sup>(a)</sup>	<b>1 450</b>
Stocks de marchandises	650	Fournisseurs	2 300
Clients	800		
Banque	400		
Caisse	150		
	9 000		9 000

(a) La dette bancaire à court terme comprend donc, au terme de l'opération c, deux catégories de dettes : la dette bancaire à court terme de type découvert bancaire et la dette bancaire à long terme échéant l'exercice suivant (N + 1).

**Tableau 0.6 – Opération d : Remboursement par banque d'une partie de la dette au fournisseur de matériel de transport (200)**

*Analyse* : Diminution de l'élément actif « Banque » (– 200), accompagnée d'une diminution de l'élément passif « Fournisseurs » (– 200).

*Traduction bilantielle* :

Actif		Passif	
Terrains et constructions	4 000	Situation nette	4 500
Matériel de transport	2 000	Dette bancaire à long terme	750
Titres de participation	1 000	Dette bancaire à court terme	1 450
Stocks de marchandises	650	Fournisseurs	<b>2 100</b>
Clients	800		
Banque	<b>200</b>		
Caisse	150		
	8 800		8 800

**Tableau 0.7 – Opération e : Achat d'un hangar (1 000), un dixième étant payé par banque (100), le solde étant financé par un crédit bancaire à long terme (900)**

*Analyse* : Augmentation de l'élément actif « Terrains et constructions » (+ 1 000), accompagnée d'une diminution de l'élément actif « Banque » (– 100) et d'une augmentation de la « Dette bancaire à long terme » (+ 900).

*Traduction bilantielle* :

Actif		Passif	
Terrains et constructions	<b>5 000</b>	Situation nette	4 500
Matériel de transport	2 000	Dette bancaire à long terme	<b>1 650</b>
Titres de participation	1 000	Dette bancaire à court terme	1 450
Stocks de marchandises	650	Fournisseurs	2 100
Clients	800		
Banque	<b>100</b>		
Caisse	150		
	9 700		9 700

## 8 Les normes IAS-IFRS

**Tableau 0.8 – Opération f: Nouveaux apports des associés, versés en banque (500)**

*Analyse* : Augmentation de l'élément actif « Banque » (+ 500), accompagnée d'une augmentation de l'élément passif « Situation nette » (+ 500).

*Traduction bilantielle* :

Actif		Passif	
Terrains et constructions	5 000	Situation nette	<b>5 000</b>
Matériel de transport	2 000	Dette bancaire à long terme	1 650
Titres de participation	1 000	Dette bancaire à court terme	1 450
Stocks de marchandises	650	Fournisseurs	2 100
Clients	800		
Banque	<b>600</b>		
Caisse	150		
	<hr/> 10 200		<hr/> 10 200

Toutes les mutations bilantielles causées par ces opérations ont certaines caractéristiques communes :

- chaque opération modifie simultanément au moins deux rubriques du bilan (principe de partie double) ;
- l'identité fondamentale « Actifs = Situation nette + Dettes » est vérifiée, quelle que soit l'opération réalisée et quels que soient les postes bilantiels qu'elle concerne ;
- les opérations décrites combinent de façon diverse des rubriques de l'actif et du passif : ainsi, l'opération *a* modifie deux éléments de l'actif, en sens opposé, tandis que l'opération *e* a des répercussions sur trois rubriques (deux rubriques de l'actif en sens opposé et une rubrique du passif) ;
- toutes les opérations modifient la situation patrimoniale, mais seule la dernière a un impact sur la situation nette suite à un apport extérieur des associés ; l'augmentation de la situation nette n'est pas le reflet d'un enrichissement des propriétaires : même si cet apport a permis d'accroître les ressources de l'entreprise, ses propriétaires ne se sont pas enrichis, ils ont simplement transféré une partie de leur patrimoine vers celui de l'entreprise.

Envisageons maintenant des transactions qui vont, elles, modifier la situation nette de l'entreprise et, par conséquent, l'état de richesse de ses propriétaires. Ces transactions sont :

*g.* vente de marchandises au comptant : 450 ; prix d'achat des marchandises vendues : 270 ;

*h.* paiement par caisse de la facture d'électricité : 40 ;

*i.* rémunération du personnel, due mais non payée : 70 ;

*j.* vente de marchandises à crédit : 520 ; prix d'achat des marchandises vendues : 280 ;

k. paiement des intérêts sur les dettes bancaires : 150 ;

l. perception des dividendes provenant des titres de participation : 80.

La vente des marchandises au comptant donne lieu à une entrée de liquidités de 450 et à une sortie de marchandises qui figurent à l'actif pour un montant de 270, leur valeur d'acquisition. Si l'on s'en tient à cela, le bilan se trouve en déséquilibre. En effet, l'actif « Caisse » a augmenté de 450, l'actif « Stocks de marchandises » a seulement diminué de 270, d'où un écart de 180, qui représente la différence entre le prix de vente et le prix d'achat. Cette différence constitue le bénéfice de l'opération, lequel représente un enrichissement pour l'entreprise et donc ses associés. Cet enrichissement se traduit dans le bilan par un accroissement de la situation nette de 180, ce qui rééquilibre le bilan. Il en va de même pour la vente de marchandises à crédit.

Les opérations qui concernent les services fournis à l'entreprise (électricité) et les rémunérations du personnel diminuent les avoirs en caisse (– 40) et augmentent les dettes (+ 70), sans qu'aucun autre élément de l'actif et des dettes ne soit modifié. Ces deux opérations appauvrissent PAM SA et sont donc traduites au bilan par une diminution de la situation nette, ce qui correspond à une perte.

#### Remarque

Jusqu'à présent, nous avons considéré que la situation nette constituait les capitaux propres de l'entreprise. Dans l'exemple, la situation nette exprime en fait le montant des apports réalisés par les associés. Les opérations *g* à *l* nous amènent à être plus précis et à introduire une rubrique bilantielle nouvelle séparée, appelée « Résultat », qui enregistrera les enrichissements et les appauvrissements résultant de ces opérations. À partir de l'opération *g*, la situation nette ne représentera plus que les apports des associés : cette rubrique est appelée « Capital » de l'entreprise. L'addition du « Capital » et du « Résultat » constitue les « Capitaux propres » de l'entreprise.

Pour la suite de l'exemple, nous reprenons le même canevas d'analyse que pour les opérations *a* à *f*. Bien entendu, la situation patrimoniale au moment de la prise en compte de l'opération *g* est celle décrite par le dernier bilan que nous venons d'établir.